

FICHE – BLOCS MUR STRUCTURES (type VOIRIMUR)

Spécifications techniques pour les cahiers des charges

Les blocs-mur structurés sont des blocs préfabriqués en béton vibré massifs, munis sur les faces visibles d'une empreinte de parement mosaïque imprimée dans le béton lors de la préfabrication. Les blocs-mur sont munis de 2 ancrages de manutention.

Les éléments sous le niveau du terrain naturel sont constitués de blocs en béton vibré sans parement. Les éléments au-dessus du terrain naturel sont munis sur la face visible d'un parement structuré en béton.

Lors de la fabrication, l'empreinte d'un parement mosaïque sera imprimée sur les faces visibles du béton frais. La fabrication des blocs-mur pourra être vérifiée en usine.

Des cubes de béton pourront être prélevés et conduits aux frais de l'adjudicataire dans un laboratoire agréé pour vérifier la résistance à la compression.

Les frais de l'épreuve sont à charge du maître de l'ouvrage.

Dimensions :

Longueur	200 cm
Hauteur	50 cm
Epaisseur	50 cm

Mise en œuvre :

Au moment de la mise en œuvre, les blocs-mur devront être âgés de 28 jours. L'utilisation d'un béton spécial pourrait éventuellement réduire ce délai.